

Réunion publique commune des Conseils de quartier Flandre-Aubervilliers / Pont de Flandre

Le mardi 07 février 2012 à l'école élémentaire B - 105 bis rue de l'Ourcq

Réunion animée par Roger MADEC, Maire du 19^e et Sénateur de Paris, Christophe-Adjji AHOUDIAN, Délégué du Maire pour le quartier Flandre-Aubervilliers et Lélia GIOVANGIGLI, Déléguée du Maire pour le quartier Pont de Flandre.

**Fête inter-quartier « Jour de pleine lune »
Le 06 octobre 2012**

En présence d'Anne Marie RODENAS (directrice du Cafézoïde) et Chloé LAMBERT (chargée du développement du lien social à la régie de quartier 19e nord)

L'idée d'une fête inter-quartier est venue pour éviter le clivage entre les habitants des quartiers Flandre-Aubervilliers et Pont de Flandre. L'année dernière, s'est déroulée une fête organisée par les différentes associations du quartier. Cette fête a été une très grande réussite.

Cette année, l'objectif est de fédérer plus d'acteurs des deux différents quartiers. La date arrêtée pour la fête est le 6 octobre, date de la nuit blanche à Paris. L'intitulé de la fête est : « Jour de pleine lune / la fête à dormir debout de Curial et Riquet »

Pour préparer cette fête, il y aura un « casting artistique ». Toutes les personnes, tous les artistes et toutes les structures qui souhaitent s'impliquer dans la fête peuvent participer. Le casting aura lieu le 10 mars, de 14h à 18h, dans le Centre d'Animation Mathis (15, rue Mathis - 75019).

« Vivre ensemble dans nos quartiers »

En présence de Myriam EL KHOMRI (adjointe au Maire de Paris, chargée de la prévention et la sécurité), Jacques RIGON (commissaire central du 19^e), Mao PENINO (adjoint au Maire de Paris, conseiller délégué chargé des relations avec les corps de sécurité, de la prévention, du civisme).

Roger MADEC - L'objet de discussion de la réunion d'aujourd'hui est le vivre ensemble et la tranquillité dans les quartiers Flandre-Aubervilliers et Pont de Flandre. Nous sommes informés de tous les problèmes, les soucis qui empoisonnent la vie des habitants. La sécurité n'est pas une compétence des mairies des arrondissements, ni de la ville de Paris mais un et l'autre mettent en place des actions pour améliorer la vie dans les quartiers de notre arrondissement.

La politique que la Ville mène aujourd'hui, conjointement, avec la préfecture de police portera ses fruits dans l'avenir.

Nous avons un nouveau commissaire, M. Rigon, et depuis qu'il est arrivé plusieurs changements, dans plusieurs quartiers du 19e ont été déjà ressentis.

Myriam EL KHOMRI- Les quartiers populaires sont ceux qui souffrent le plus des questions liées à la sécurité. Le Maire de Paris n'a pas le pouvoir de police. Nous avons à notre charge : les agents de surveillance de Paris, qui gèrent le stationnement, ainsi que les sapeurs pompiers.

Mais nous appliquons des actions sociales qui concourent à la sécurité :

- la lutte contre le proxénétisme,

- les actions de médiation,
- la chaîne éducative et la chaîne pénale qui fonctionnent entre le parquet, la préfecture de police et la mairie.

Mais chacun doit œuvrer à la place qui est la sienne pour essayer d'arriver ensemble, à créer la sécurité dans la ville de Paris.

Les habitants doivent aussi s'impliquer, dénonçant les infractions, déposant des plaintes au commissariat. C'est comme ça que les choses pourront fonctionner.

Commissaire Rigon - Arrivé au 19e à mi-octobre 2011.

Il a une façon de voir la police et le programme de celle-ci qui se base en 4 aspects:

- **proximité** : la police de proximité, policiers dans les rues qui ont des contacts, des échanges avec les habitants, cette police organise les patrouilles dans les rues et ciblent les actions ponctuels ;
- **écoute** : le chef du commissariat ouvre grand les oreilles, pour connaître les attentes, les besoins de la population et pour organiser leurs actions. Et de cette façon aider les habitants à mieux vivre dans leur quartier ;
- **réactivité** : une fois qu'il a écouté, il faut réagir. Les actions doivent être appliquées le plus vite possible, elles ne peuvent pas attendre des mois pour être mises en place. Le commissaire et son équipe réagissent au plus vite possible avec leurs moyens et leurs compétences.
- **efficacité** : recherche des résultats qui doivent être ressentis au quotidien par les habitants.

Le commissariat du 19e est conçu et organisé en partenariat avec la mairie d'arrondissement, les services de la ville, les associations et les clubs de prévention. Cela permet d'instaurer des actions préventives et des actions de médiation. Son objectif est de travailler avec le maximum de partenaires. Le commissaire croit beaucoup à la participation citoyenne et la population doit participer en faisant des démarches, en déposant des plaintes pour donner un cadre juridique aux problèmes vécus.

Questions :

1) Pourquoi la proposition de M. Daniel Vaillant, député à l'Assemblée nationale, qui prévoyait la réglementation de la vente du cannabis n'a pas été adoptée par le parti socialiste? L'alcool et les cigarettes sont légalisés et taxés, il faudrait faire la même chose pour le cannabis.

Il est vrai que l'interdiction de la vente du cannabis encourage un marché souterrain et néfaste, mais il existe un problème d'addiction lié au cannabis et aussi des problèmes de santé qui sont générés avec l'utilisation de cette substance.

2) Dans les allées, aux orgues de Flandre, il existe un problème avec les barrières. Ces barrières ne sont pas fermées. Les deux roues et les voitures roulent dans ces allées piétonnes mettant en danger la vie des gens. Il faudrait mettre des panneaux d'interdiction de circulation pour que la police puisse verbaliser ces conducteurs frauduleux.

Cela est un problème d'urbanisme lié à la structure des orgues de Flandre. Les pompiers interdisent la clôture totale des allées parce que cela empêchera l'accès des pompiers aux immeubles en cas d'incendie. La mairie met des inspecteurs de la Ville pour verbaliser et interdire la circulation des véhicules motorisés dans ces lieux, mais il est impossible d'avoir des agents de la Ville 24h/24h, 7j/7j aux orgues de Flandre.

3) Pourquoi la salle de sport de la rue Curial est-elle fermée ? Cet espace pourrait éviter que les jeunes restent dans les rues, mais il est fermé.

La salle de sport de la rue Curial a un problème d'infiltration et c'est pour cette raison qu'elle a du être fermée pendant les travaux. Mais dans le même quartier, il y a le centre

d'animation Curial qui reste ouvert en nocturne (deux fois par semaine jusqu'à 2h du matin) pour éviter que les jeunes restent dans la rue par manque d'un local où ils puissent se rencontrer.

4) Un habitant se plaint qu'il a souffert de plusieurs agressions sur Stalingrad. Il a déjà porté plainte au commissariat, mais il ne voit pas d'améliorations dans ce secteur.

Le secteur Stalingrad est un des secteurs primordiaux de l'arrondissement en matière de sécurité. C'est un périmètre où la police a une forte action et fait un effort de sécurité. En plus des patrouilles motorisés, il y a aussi des patrouilles à pied qui rencontrent les commerçants et qui font un travail de proximité avec les acteurs du quartier. Il y a aussi des actions qui ne sont pas visibles des passants. Elles sont réalisées par la police spécialisée et par la police judiciaire. Ces sont des actions en profondeur faites pour améliorer la physionomie de ce quartier. Il faut s'implanter dans la durée pour avoir des effets efficaces.

5) Dans le nouveau quartier Claude Bernard, il existe des réseaux de prostitution qui sont assez importants. Ces réseaux font des « passes » devant l'école élémentaire. Il y a eu des appels au commissariat et des courriers à la mairie, concernant des problèmes de propreté (préservatifs jetés par terre, cabanes abandonnés faites avec les panneaux du chantier du tramway). Les voitures de police passent mais rien ne change.

Il y a des interventions dans ce secteur. Le fait que les immeubles sont en chantier, qu'il n'y ait pas de commerces, facilite l'installation de ce type d'activité. Bientôt, nous aurons l'ouverture d'une superette, d'une pharmacie et d'une banque et cela améliorera la vie au quartier. La voirie pour l'instant ne peut pas être finie car les travaux du tramway continuent. Les services de la mairie balayent les voies au moins 3 fois par semaine.

C'est un secteur qui passe par une totale requalification et le commissariat accompagne cette requalification. Des actions ciblées sont appliquées sur le racolage de rues, nous avons eu une vingtaine d'arrestations pour racolage et exhibitions sexuelles. Nous avons multiplié les passages d'agents de police et nous contrôlons les automobilistes pour inhiber leur présence dans ce secteur. Il existe également des actions discrètes qui ont démonté un réseau qui opérait dans ce quartier. Les actions vont se poursuivre. Il s'agit d'un secteur en mutation mais il ne faut pas faciliter la prostitution. Nous avons saisi les différents entreprises qui ont des chantiers dans le quartier pour ne plus laisser des objets qui peuvent faciliter la fixation des ces activités. Avec la mairie, nous procédons au nettoyage dès qu'il y a des chantiers repérés. Ces sont des actions qui vont s'inscrire dans la durée.

6) Quels sont les actions de la ville de Paris à propos du contrat de sécurité de 2003?

Il s'agit d'un contrat signé entre la Ville, la police, la justice et l'éducation nationale. Les priorités sont :

- le travail avec les mineurs et la question de la toxicomanie. Nous sommes dans le quatrième contrat de sécurité. Nous nous focalisons dans le lien entre le décrochage scolaire et les premiers actes de délinquance ;*
- le deuxième axe d'action est la question de la toxicomanie. Il y a un travail sur l'aspect répressif, mais aussi un traitement social et médical. Nous avons réussi à mettre en place des appartements de santé et nous avons eu une dizaine d'anciens utilisateurs qui sont aujourd'hui sevrés.*

Violence intrafamiliale - violence contre les femmes.

Le travail de la police de proximité consiste à avoir tous les jours les mêmes policiers qui patrouillent dans les mêmes quartiers et qui connaissent les habitants, les commerçants, les zones à risque. Ceci est aussi un atout du contrat de sécurité.

Ces sont des actions qui sont faites en partenariat avec la police, les clubs de prévention, les associations. La mairie agit plus dans la médiation avec les correspondants des nuits,

le travail avec les centres d'animation. Comme par exemple le centre d'animation Curial qui ouvre deux soirs par semaine jusqu'à 2h du matin. Avec cette action il y a moins de jeunes dans les halls d'immeubles parce qu'ils ont un endroit pour se rencontrer. C'est une politique que nous devons étendre à d'autres centres.

Nous travaillons aussi sur un projet d'ouverture des collèges en dehors des horaires scolaires pour pouvoir accueillir des collégiens en activités extra scolaires.

7) Au quai de l'Oise entre la rue de Nantes, l'avenue de Flandre, il y a des vols et dégradations des voitures. Les habitants appellent le commissariat et ils disent toujours qu'il n'y a pas de voitures et de policiers disponibles.

8) A la tour O de la cité Michelet, nous nous confrontons à des problèmes de drogue et des occupations de hall depuis mai 2003. Il y a des graffitis partout, il y a du deal et des gens qui fument de la drogue. Le hall avait été refait il n'y a pas longtemps et là il est tout détérioré.

C'est un problème récurrent, une situation inacceptable. Il y a des jeunes qui habitent sur place et qui font rentrer d'autres jeunes et facilitent ces actions.

9) Au foyer Riquet, il y a des squatteurs qui ne sont pas des locataires et qui ne permettent même pas aux habitants de voir leur boîte aux lettres.

Il est vrai que le bailleur Adoma est déficient. Le portique de cette résidence a été cassé cela fait deux ans et rien n'a été fait. Il est inadmissible que n'y ait pas de gardien au foyer. Nous allons saisir encore une fois le bailleur.

10) Chaque année l'éducation nationale supprime des classes dans les écoles publiques. Cette année encore, nous aurons des suppressions des classes dans notre école (132 rue d'Aubervilliers), c'est une école sensible, un quartier sensible et ses suppressions auront des conséquences dans l'avenir.

Les suppressions de classes et de postes dans l'éducation nationale sont inadmissibles. La commission du rectorat aura lieu le jeudi 9 et 16/02 et c'est justement à l'occasion de ces commissions que les suppressions seront actées. Le Maire a saisi le rectorat pour demander l'arrêt de la suppression des classes dans le 19e.

11) Au lycée à hauteur du passage Desgrais avec la rue Archereau, de 16h à 17h, il y a des jeunes qui font du bruit et qui ne laissent pas les habitants passer sur le trottoir.

Il s'agit d'un lycée qui a beaucoup changé ces derniers mois, jusque là nous n'avons pas eu de plaintes à ce sujet. Nous ferons le point avec le directeur pour savoir si nous pouvons régler cette situation.

12) Les parkings des Orgues de Flandre souffrent d'un vrai problème d'insécurité, les habitants sont agressés, il y a des vols, des dégradations, des squats. Les utilisateurs ont contacté le bailleur et qui a répondu que deux rondes sont faites les weekends et que leur budget ne leur permet pas de faire plus. La police dit aussi ne pas pouvoir faire plus.

Les parkings des Orgues de Flandre ont la particularité d'avoir plusieurs gestionnaires : le bailleur I3F et les copropriétaires (30% I3F et 70% copropriétaires). Le GPIS (groupement parisien inter-bailleurs de surveillance) fait un travail approfondi dans ce secteur mais cela reste tout de même une situation compliquée. Le GPIS et la police font des opérations conjointes dans les tours et les parkings d'orgues de Flandre.

Il y a eu un changement de société de sécurité sur le site et pendant la transition, du 30 juin au 30 septembre, l'ancienne société n'a pas assuré ses prestations.

Il faut savoir que parfois, il peut arriver que les services n'interviennent pas sur des sites pour ne pas empêcher des opérations spécialisées qui ne peuvent pas être remises en cause.

A court terme, il y aura une grosse opération pour évacuer les gens qui squattent les parkings et le système vidéo sera changé pour permettre une meilleure capture et visualisation des images du site.

Il existe une vraie mobilisation, un fort partenariat entre le commissariat, le bailleur et la mairie pour résoudre ces problèmes.

La population ne doit pas hésiter à signaler s'il y a des problèmes entre ses demandes et les interventions du GPS.

13) Au quai de la Charente près du boulevard Macdonald, cela fait plus d'un mois que les équipes de nettoyage n'interviennent pas. Quand y'aura-t-il de l'illumination sur ce pont ?

Les lampes qui étaient cassées ont été changées et l'illumination a été rétablie à cet emplacement.

Au mois de février les opérations classiques de balayage et lavage ont été perturbées par les conditions climatiques. Nos équipes ont procédé aux opérations de sablage et salage.

Pendant des périodes climatiques stables le quai de Charente est traité 3 fois par semaine. Le boulevard Macdonald (du quai de la Charente à l'avenue de la Porte de la Villette) est traité 6 fois par semaine (balayage) et lavage le vendredi matin sous réserve des conditions climatiques. Et le long de la ZAC Claude Bernard : balayage 5 fois par semaine et lavage le vendredi.

14) Les épiceries et superettes peuvent vendre des boissons alcoolisées jusqu'à quelle heure ?

Il n'a pas d'interdiction, ni de créneau horaire pour vendre des boissons alcoolisées. Dans certains endroits, dont le secteur Stalingrad, la consommation et la vente d'alcool a été interdite. Mais il n'existe pas d'interdiction générale.

15) Les caméras de vidéosurveillance seront-elles prochainement installées dans le 19e ?

A Paris les caméras sont installées par la Ville et par la Préfecture de police. Dans le 19e, nous aurons, à terme, 82 caméras en fonctionnement. Les 17 caméras de La ville de Paris sont déjà installées et la Préfecture de police annonce la fin de l'installation de ses 65 caméras pour l'été 2012, mais le projet a un peu de retard.

16) Quelles actions la mairie du 19e pourrait-elle implanter pour conserver une mixité sociale dans le quartier ? Est-il possible de supprimer le surloyer ? Il faut empêcher aussi que les commerçants partent du quartier.

Pendant des décennies, les anciens dirigeants du 19e ont mis en place des actions qui ont rendu difficile la mixité sociale dans ce quartier. La suppression du surloyer n'empêchera pas les familles plus aisées de partir. Elles ne partent pas pour cela, vu que les loyers dans le secteur immobilier privé sont plus élevés.

Les commerçants s'en vont, parce que les gens consomment dans les grandes et moyennes surfaces et non dans les commerçants du quartier.